

## **Cortébert**

### **Informations du Conseil municipal**

#### **Bureau de vote**

Le conseil municipal rappelle que tout ayant-droit est obligé d'assumer périodiquement la charge de membre non-permanent du bureau électoral.

Le bureau de vote à l'occasion des élections du 25 septembre 2022 se présente comme suit : Riat Fabrice (président), Maniaci Laurence (secrétaire), Gurtner Sébastien, Hirschy Kilian, Fuhrer Simone, Gillibert Roxane (membres), Hohermuth Ewald (suppléant).

#### **Nouveau plan d'aménagement local**

Le Conseil municipal va engager la mise en dépôt public du nouveau plan d'aménagement local entre le 5 septembre et le 5 octobre. Cette étape permettra à la population de consulter tous les documents en vue de la discussion en assemblée municipale. Si aucune opposition majeure n'apparaît, le dossier sera normalement soumis au vote en décembre, et pourrait ensuite être remis à l'OACOT pour approbation finale l'an prochain.

#### **Contrôle des abris**

Jura bernois. Bienne a soumis une offre collective aux communes de la région pour le contrôle périodique des abris de protection civile. L'entreprise Abris Audit a été choisie par le Conseil municipal, en conformité avec la proposition de Jb.B. Le montant à charge de la commune est de 3'300 frs.

#### **Travaux**

Les travaux de réfection du chemin de montagne entre Bois-Raiguel et Pierrefeu ont eu lieu ces derniers jours. Le Conseil municipal se réjouit du résultat et remercie des usagers pour leur compréhension face aux quelques inévitables perturbations du passage lors du travail avec les engins et les camions.

Par ailleurs, le goudronnage de la route aux Oeuchettes a également été effectué ces jours, et la semaine prochaine viendra le tour de la route Champ du Pau, ceci en fonction de la météo bien entendu. Une fermeture complète aura lieu, les riverains sont évidemment informés directement.

#### **Container déchets montagne**

Les habitants de la montagne ont la possibilité de déposer les ordures ménagères dans un container situé vers l'ancien hangar des pompiers. Le bâtiment ayant maintenant été vendu suite au mandat de l'Assemblée municipale, le container sera prochainement déplacé à côté des trois garages situés à l'ouest de la fromagerie. Nous remercions les habitants de la montagne d'en prendre bonne note. Par ailleurs, les cassons encombrants de la montagne devront aussi être placés à l'avenir à un autre endroit du village, afin d'éviter d'encombrer l'ancien hangar précité. Les personnes concernées seront informées de manière détaillée par courrier.

#### **Marche le 3 septembre**

Le samedi 3 septembre, le Conseil municipal invite la population à une marche dans le cadre de l'actions « ça me dit marche », patronnée par l'office cantonal des sports (OSSM). Le rendez-vous est fixé à 9h30 à la gare et la marche durera env. 1h30-2h. Un apéritif sera offert à la salle des sociétés à l'issue de l'effort, qui sera à la portée de chacun/e. Le Conseil municipal se réjouit de vous accueillir pour ce moment d'activité convivial.